



Comptes annuels

clos au 31 décembre 2015



Comptes consolidés
clos au 31 décembre 2015

COMPTES CONSOLIDES EUROGERM 31 DECEMBRE 2015

· BILAN

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	1	6 402	6 219
Immobilisations incorporelles	1	1 361	877
Immobilisations corporelles	1	14 954	13 215
Immobilisations financières	1	577	400
Titres mis en équivalence	1		9
ACTIF IMMOBILISE		23 294	20 720
Stocks et en-cours	2	7 398	6 647
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances clients et comptes rattachés	3	16 883	14 704
Autres créances et comptes de régularisation	4	2 449	1 832
Valeurs mobilières de placement	5	402	202
Disponibilités		13 606	13 495
ACTIF CIRCULANT		40 738	36 880
TOTAL ACTIF		64 032	57 600
PASSIF			
Capital social	6	430	430
Primes		9 398	9 398
Réserves consolidées		24 555	22 029
Autres	6	(210)	(190)
Résultat consolidé		4 070	3 926
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)		38 243	35 593
INTERETS MINORITAIRES		3 398	2 811
PROVISIONS	7	760	525
Emprunts et dettes financières	8	8 219	5 916
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	8 855	8 620
Autres dettes et comptes de régularisation	10	4 557	4 135
DETTES		21 631	18 671
TOTAL PASSIF		64 032	57 600

· COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
COMPTE DE RESULTAT			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11	88 140	77 855
Autres produits d'exploitation	12	523	560
Production stockée		(19)	14
Production immobilisée			0
Achats consommés		(50 707)	(44 609)
Charges de personnel	13	(13 912)	(12 243)
Autres charges d'exploitation	14	(13 348)	(11 735)
Impôts et taxes		(1 197)	(1 140)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15	(2 161)	(1 878)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 319	6 824
Résultat financier	17	258	238
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		7 577	7 062
Résultat exceptionnel	18	(93)	(7)
Impôts sur les résultats	19	(1 851)	(1 986)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		5 633	5 069
Résultat des sociétés mises en équivalence		(9)	(135)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(797)	(448)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		4 827	4 486
Intérêts minoritaires		756	560
RESULTAT NET PART DU GROUPE		4 070	3 926
Résultat net part du Groupe par action		0,95 €	0,91 €
Résultat net dilué part du Groupe par action	6	0,95 €	0,91 €
EBITDA *		9 314	8 591

**Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements*

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

Capitaux propres part du groupe	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Résultat consolidé	Total
31/12/2013	430	9 398	20 255	(208)	(218)	2 879	32 536
Affectation du résultat 31/12/2013			2 879			(2 879)	0
Dividendes distribués			(1 028)				(1 028)
Acquisition / cession titres autocontrôle			4		(21)		(17)
Variation de périmètre							0
Variation écart de conversion				257			257
Variation des subventions			(32)				(32)
Divers			(49)				(49)
Résultat de l'exercice 31/12/2014						3 926	3 926
31/12/2014	430	9 398	22 029	49	(239)	3 926	35 593
Affectation du résultat 31/12/2014			3 926			(3 926)	
Dividendes distribués			(1 283)				(1 283)
Acquisition / cession titres autocontrôle			(16)		167		151
Variation de périmètre			15	(15)			0
Variation écart de conversion				(172)			(172)
Variation des subventions			(29)				(29)
Divers			(87)				(87)
Résultat de l'exercice 31/12/2015						4 070	4 070
31/12/2015	430	9 398	24 555	(138)	(72)	4 070	38 243

Intérêts minoritaires	Réserves minoritaires	Résultat minoritaires	Total
31/12/2013	805	464	1 269
Affectation du résultat 31/12/2013	464	(464)	0
Dividendes distribués	(215)		(215)
Variation de périmètre	1 046		1 046
Variation écart de conversion	153		153
Variation des subventions	(1)		(1)
Divers	(1)		(1)
Résultat de l'exercice 31/12/2014		560	560
31/12/2014	2 251	560	2 811
Affectation du résultat 31/12/2014	560	(560)	
Dividendes distribués	(242)		(242)
Variation de périmètre	23		23
Variation écart de conversion	46		46
Variation des subventions			0
Divers	4		4
Résultat de l'exercice 31/12/2015		756	756
31/12/2015	2 642	756	3 398

• **TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE**

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	4 827	4 486
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions (nets)	2 823	2 352
Variation des impôts différés	98	(63)
Plus / Moins-values de cession nettes d'impôt	24	(11)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	7 772	6 764
Variations de stocks et en-cours	(842)	131
Variation des créances d'exploitation	(2 661)	(717)
Variation des dettes d'exploitation	70	(102)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(3 433)	(688)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	4 339	6 076
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 926)	(1 093)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	15	69
Variation des immobilisations financières	(178)	329
Incidence des variations de périmètre	(685)	(2 620)
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements	0	0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(4 774)	(3 315)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 283)	(1 028)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(242)	(215)
Acquisition / cession titres de l'entreprise consolidante	151	(17)
Emissions d'emprunts	3 617	20
Remboursements d'emprunts	(972)	(1 021)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	1 271	(2 261)
Incidence de la variation des taux de change	(421)	(90)
Trésorerie d'ouverture à court terme	13 547	13 137
Trésorerie de clôture à court terme	13 962	13 547
VARIATION DE TRESORERIE	415	410

• ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Le groupe Eurogerm est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers et les boulangers industriels en France et à l'international.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- En date du 31 mars 2015, Eurogerm Brésil filiale à 80% de Eurogerm SA, a pris le contrôle de 100% de la société Processus Alimentos Industria, son principal sous-traitant, afin de sécuriser l'outil industriel et d'accompagner le développement au Brésil. Le coût de cette acquisition (frais inclus) s'élève à 3,1 M BRL (soit près de 0,9 M€).
- **Liquidation de Eurogerm Shanghai** ; l'impact sur les comptes du groupe est marginal.
- **L'activité TARTIN'ART** a été réorganisée juridiquement, à savoir :
 - la SARL TARTIN'ART HOLDING créée en 2014 devient en 2015 détentrice à 100% des sociétés TARTIN'ART DIJON et TARTIN'ART PARIS ;
 - la SARL TARTIN'ART PARIS créée en 2014 exploite la Boutique de Paris ouverte en 2015 ;
 - les titres de la SARL TARTIN'ART (dont la dénomination a été modifiée en TARTIN'ART DIJON) détenus par EUROGERM SA ont été apportés à TARTIN'ART HOLDING début 2015.
- **Extension du site de Saint-Apollinaire** : l'agrandissement de la production, du stockage et des laboratoires est terminé. Le financement par un contrat de crédit-bail a démarré au 01/07/2015 et s'élève à 2 M€.

1. Périimètre de consolidation

1.1 Périimètre de consolidation au 31/12/2015

Au 31 décembre 2015, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Cérélab	Mise en équivalence	40,00%	40,00%	France	Longvic	504 932 914
Créalim Solutions Saveur	Intégration globale	70,00%	70,00%	France	St-Apollinaire	530 061 068
IDS Solutions Conditionnement	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	65,23 %	65,23 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm Ibéria	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Brasil	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Sao Paulo	
Eurogerm USA	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	USA	Andover (Massachusetts)	
Tartin'Art Dijon	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	753 814 581
Eurogerm South Africa	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Afrique du Sud	Durban	
Problend-Eurogerm	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	USA	Cary	
Tartin'Art Paris	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	807 785 555
Tartin'Art Holding	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	805 197 365
Processus Alimentos Industria	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Itupeva	

Sociétés non consolidées

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin Neuf SARL	13,79 %
Moulin Taron SARL	10,00 %

Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes sociaux d'EUROGERM SA détaille les données financières de ces sociétés non consolidées, dont figurent ci-dessous les principales données financières.

Nom de la société	Capitaux Propres (avant résultat)	Résultat Net
Moulin neuf SARL (31/12/2015)	601 K€	81 K€
Minoterie Taron SARL (31/12/2015)	216 K€	12 K€

1.2 Variations de périmètre au cours de l'exercice

- Acquisition de PROCESSUS ALIMENTOS INDUSTRIA E COMERCIO LTDA EPP en mars 2015 par EUROGERM BRAZIL (cf Note Faits Marquants).

L'impact sur le résultat annuel du groupe se présente comme suit :

- Chiffre d'affaires : 0.2M€
- Résultat d'exploitation : -0.2M€
- Résultat net : -0.2M€

- Liquidation de Eurogerm Shanghai sans impact significatif sur les comptes consolidés.

2. Principes, méthodes et modalités de consolidation

2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n° 99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2015 comportent 12 mois couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.2. Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

2.3. Modalités de consolidation

2.3.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Eurogerm SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés pour lesquelles Eurogerm SA exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2015, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe.

2.3.2. Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan autres que les éléments de la situation nette,
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat,
- Taux historique pour les éléments de capitaux propres.

La différence de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

Conformément au règlement CRC 99-02, les différences de change relatives à une créance détenue par une entreprise du Groupe libellée en monnaie étrangère et concernant une entreprise consolidée, dont le règlement n'est ni planifié, ni susceptible de survenir dans un avenir prévisible, sont inscrites dans les capitaux propres consolidés.

Ainsi, au 31 décembre 2015, la variation des écarts de conversion part du groupe (-172k€) comprend 335 K€ au titre de l'écart de conversion sur le prêt Eurogerm SA à sa filiale Eurogerm USA (cf Note 6).

Les taux de conversion retenus pour la consolidation sont :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Algérie	Dinar algérien	0,00860 €	0,00946 €	0,00896 €	0,00937 €
Mexique	Peso	0,05287 €	0,05597 €	0,05682 €	0,05667 €
Pérou	Nouveau sol	0,26910 €	0,27703 €	0,28292 €	0,26612 €
Maroc	Dirham	0,09279 €	0,09117 €	0,09252 €	0,08963 €
Brésil	Real Brésilien	0,23193 €	0,31049 €	0,27088 €	0,32023 €
USA	Dollar américain	0,91853 €	0,82366 €	0,90121 €	0,75254 €
Afrique du Sud	Rand Sud-africain	0,05899 €	0,07125 €	0,07066 €	0,06941 €

2.4. Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1. Généralités

Les états financiers des sociétés du groupe ont été le cas échéant retraités préalablement à la consolidation afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe, précisés ci-après.

2.4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel :

- aux logiciels amortis sur une période linéaire de 3 à 5 ans,
- aux écarts d'acquisition des titres de participation constatés dans le cas où le prix d'acquisition excède, à la date du rachat, la quote-part dans les capitaux propres retraités de la société concernée. Son montant est déterminé après affectation des plus ou moins-values latentes aux éléments d'actifs identifiables et de la prise en compte des passifs latents.

Ces écarts sont amortis selon le mode linéaire. Les objectifs stratégiques fixés par le groupe dans le cadre de sa politique de croissance externe conduisent à retenir une durée d'amortissement comprise entre 2 et 15 ans.

En outre, un amortissement exceptionnel complémentaire est comptabilisé dans le cas où la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est calculée sur la base d'une méthode de valorisation multicritères, dont celle des Discounted Cash Flows (DCF) réalisée sur la base d'un plan d'affaires pluriannuel.

Aucun indice de perte de valeur n'ayant été détecté sur les écarts d'acquisition, aucun « test d'impairment » n'a été réalisé.

En conformité avec le Règlement 99-02, les acquisitions de fonds de commerce sont comptabilisées en écarts d'acquisition.

Les dépenses liées aux activités de recherche et développement sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

2.4.3. Immobilisations corporelles

Les terrains, constructions et équipements sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les durées et modalités d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions	5 à 30 ans	Linéaire
- Installations et agencements	5 à 15 ans	Linéaire
- Matériels et outillages industriels	3 à 12 ans	Dégressif ou Linéaire
- Matériels de transport	4 à 5 ans	Linéaire
- Mobiliers et matériels de bureau	3 à 10 ans	Dégressif ou Linéaire

Les contrats de crédit-bail immobilier et mobilier sont retraités comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit dès lors qu'ils transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques inhérents à la propriété de l'actif loué. Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date d'acquisition et amorties en fonction de leur durée de vie économique estimée. En contrepartie, une dette financière du même montant apparaît au bilan et s'amortit suivant le plan de remboursement du crédit-bail souscrit. Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple, les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

2.4.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique, des participations non consolidées et également de comptes de placement quasi disponibles pour un montant de 463 K€ (avances faites dans le cadre du contrat de liquidité de la société consolidante) – cf Note 20.

2.4.5. Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Les dépréciations nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence et les produits dont la valeur vénale (de marché) au 31 décembre est inférieure à la valeur comptable telle que ci-dessus définie.

Les profits internes, inclus dans les stocks des sociétés du groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant est reconnu.

2.4.6. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.4.7. Impôts différés

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le groupe utilise la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions réglementées
- de la constatation de l'impôt sur les subventions d'investissement
- des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat retraité
- de l'élimination des profits internes
- du retraitement des crédits-baux
- des déficits fiscaux reportables dans la mesure où l'actif constaté est certain à la date de clôture.

2.4.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titre de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de Bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti.

2.4.9. Provisions pour Risques et charges

Le groupe applique le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs.

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

2.4.10. Avances conditionnées

Les avances conditionnées comptabilisées dans les comptes individuels en "autres fonds propres" sont comptabilisées en dettes dans les comptes consolidés compte tenu de leur caractère remboursable.

2.4.11. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

2.4.12. Participation des salariés

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste "Charges de personnel" du compte de résultat.

2.4.13. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du Groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires.

2.4.14. Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige, le cas échéant, le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis pour les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés français du Groupe Eurogerm présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, selon les dispositions de la norme IAS 19 "Avantages du personnel", conformément à la recommandation 2013-02 de l'ANC.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière, ne fait pas l'objet d'une provision, mais il est inscrit en engagements hors bilan. Les hypothèses retenues sont les suivantes (méthode d'évaluation rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 0.5 %
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 2.03 %
- taux de mobilité (tum over) : 5% de 15 à 49 ans – 0% à partir de 50 ans
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- taux annuel d'actualisation : 2.03 %
- taux de charges sociales patronales : 45 %

Le montant de l'engagement Groupe est renseigné en note 21.

3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	31/12/2014	Acquisitions / Transferts et Augmentations	Ecarts de conversion	Variations de périmètre *	Cessions/ Transferts et Diminutions	31/12/2015
Immobilisations incorporelles						
Fonds de commerce	53					53
Ecarts d'acquisition	8 709		353	626		9 688
Autres immobilisations incorporelles **	2 605	58	15			2 678
Avances et acomptes sur immob. Incorp.		549				549
Total immobilisations incorporelles	11 367	607	368	626	0	12 968
Immobilisations corporelles						
Terrains	1 052		(4)			1 048
Constructions	12 694	2 030	7		1	14 730
Matériel et outillage	7 592	1 103	(60)	416	56	8 995
Autres immobilisations corporelles	4 011	972	(14)	37	237	4 769
Avances et acomptes sur immob. Corp. **	810	127			913	24
Total immobilisations corporelles	26 159	4 232	(71)	453	1 207	29 566
Immobilisations financières						
Participations	47					47
Dépôts et cautionnements	74				6	68
Autres immobilisations financières	279	183				462
Total immobilisations financières	400	183		0	6	577
Titres mis en équivalence	9				9	0
TOTAL	37 935	5 022	297	1 079	1 222	43 111

* les variations de périmètre concernent l'acquisition de Processus (cf. note sur les faits marquants et note 1.2).

** La diminution résulte de la mise en service de l'extension du site de Saint Apollinaire (cf. note sur les faits marquants).

Le poste « Autres immobilisations financières » se compose d'avance de trésorerie dans le cadre du contrat de liquidité.

L'évolution des amortissements et dépréciations s'analyse comme suit :

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2014	Augmentations	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Diminutions	31/12/2015
Immobilisations incorporelles						
Fonds de commerce						
Ecarts d'acquisition	2 490	772	24			3 286
Autres immobilisations incorporelles	1 781	138				1 919
Total immobilisations incorporelles	4 271	910	24	0	0	5 205
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	4 802	805	4			5 610
Matériel et outillage	5 836	603		99	27	6 511
Autres immobilisations corporelles	2 306	369	(6)	25	204	2 490
Total immobilisations corporelles	12 944	1 777	(3)	124	231	14 611
Total immobilisations financières	0				0	0
TOTAL	17 215	2 687	22	124	231	19 816

La ventilation des valeurs nettes comptables par zone géographique est la suivante :

Valeurs nettes comptables	31/12/2015			31/12/2014		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Immobilisations incorporelles						
Fonds de commerce	53		53	53		53
Écarts d'acquisition *	926	5 475	6 401	1 014	5 205	6 219
Autres immobilisations incorporelles	700	59	759	778	46	824
Immobilisations incorporelles en cours	549		549			0
Total immobilisations incorporelles	2 228	5 534	7 762	1 845	5 251	7 096
Immobilisations corporelles						
Terrains	691	357	1 048	691	361	1 052
Constructions	8 663	458	9 121	7 415	477	7 892
Matériel et outillage	1 596	888	2 484	1 224	532	1 756
Autres immobilisations corporelles	1 701	577	2 278	1 280	425	1 705
Immobilisations corporelles en cours	24		24	810		810
Total immobilisations corporelles	12 675	2 280	14 955	11 420	1 795	13 215
Immobilisations financières						
Participations	47		47	47		47
Dépôts et cautionnements	20	47	67	20	54	74
Autres immobilisations financières	463		463	279		279
Total immobilisations financières	530	47	577	346	54	400
Titres mis en équivalence			0	9		9
TOTAL	15 433	7 861	23 294	13 620	7 100	20 720

* Au 31 décembre 2015, la valeur nette des écarts d'acquisition se répartit de la façon suivante :

- Eurogerm Ibéria :	1 107 K€ (2007)
- Créalim Solutions Saveur :	637 K€ (2011)
- IDS :	56 K€ (2012)
- Tartin'Art :	234 K€ (2012)
- Problend-Eurogerm :	4 056 K€ (2014)
- Processus Alimentarios :	310 K€ (2015)
TOTAL	6 401 K€

NOTE 2 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

STOCKS	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières et approvisionnements	4 161	4 364
Encours	52	52
Produits finis et marchandises	3 207	2 294
Total stocks (brut)	7 420	6 710
Provisions pour dépréciation matières premières et approvisionnements	(7)	(51)
Provisions pour dépréciation des produits finis et marchandises	(15)	(12)
Total stocks (nets)	7 398	6 647

NOTE 3 : COMPTES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La ventilation se présente comme suit :

CLIENTS	31/12/2015	31/12/2014
Clients *	17 420	15 044
Factures à établir	71	159
Total clients (bruts)	17 491	15 203
Provisions pour dépréciations clients	(609)	(499)
Total clients (nets)	16 882	14 704

* dont 318 K€ de créances à plus d'un an.

NOTE 4 : AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

AUTRES CREANCES	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs débiteurs	24	57
Organismes sociaux	21	10
Etat IS	929	677
Etat TVA	648	566
Produits à recevoir	14	35
Divers	321	139
Charges constatées d'avance	348	392
Impôts différés actifs	174	0
Total autres créances (brut)	2 479	1 876
Provision pour dépréciation *	(30)	(43)
Total autres créances (net)	2 449	1 833

* dont reprise utilisée = 0 K€

NOTE 5 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31/12/2015, il n'existe pas de plus ou moins-values latentes.

NOTE 6 : CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2015, le capital social est composé de 4 295 521 actions de 0,10 € de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock-options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions. Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/12/2015.

L'effet dilutif sur le résultat par action de ces options est sans incidence au 31/12/2015, le résultat net par action dilué s'établissant à 0,95 € par action au 31 décembre 2015.

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres pour 233 K€.

Contrat de liquidité :

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0.5 million d'euros a été initialement portée au crédit du compte de liquidité.

Les acquisitions d'actions propres sont déduites des capitaux propres. Les pertes et profits liés aux achats et ventes d'actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 4.249 actions

Ecart de conversion sur prêt intragroupe :

Au 31 décembre 2015, le montant de l'écart de conversion constaté dans les capitaux propres part du Groupe relatif au prêt en USD accordé par la société mère Eurogerm SA à sa filiale Eurogerm USA s'élève à 645 K€.

NOTE 7 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IMPÔTS DIFFERES PASSIF

Les provisions se décomposent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IDP	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risques et charges	28	65
Impôts différés passif	732	460
Total provisions	760	525

Détail des provisions pour risques et charges :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2014	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2015
Provisions pour litiges	0				0
Provisions pour impôt	0				0
Autres risques et charges	65		7	30	28
Total provisions	65	0	7	30	28

dont dotations et reprises :

d'exploitation

7

financières

exceptionnelles

30

Détail des impôts différés :

	31/12/2015	31/12/2014
Décalage temporaire du paiement de l'impôt	212	218
Gain d'IS sur déficits	153	123
Subventions d'investissement	(109)	(119)
Provisions réglementées	(443)	(382)
Retraitement crédit-bail	(511)	(452)
Retraitement marges en stock	168	173
Divers	(28)	(21)
Total	(558)	(460)
Dont actif	174	0
Dont passif	(732)	(460)

NOTE 8 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières du groupe s'analysent comme suit :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/12/2015	Echéancier de remboursement			31/12/2014
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	4 231	744	2 216	1 271	3 515
Soldes créditeurs de banques	46	46			152
Comptes courants hors groupe	26	26			3
Avances Coface et Anvar					9
Dépôts & cautionnements	5				8
Crédits baux mobiliers	279	74	205		95
Crédits baux immobiliers	3 632	667	2 835	130	2 134
Total	8 219	1 557	5 256	1 401	5 916
Dont partie à taux variable	707	103	322	282	813
Dont partie à taux fixe	7 434	1 382	4 934	1 118	4 931
Dont partie non rémunérée	78	78	0	0	170

La ventilation des emprunts et dettes financières par devises est la suivante :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES PAR DEVICES (en milliers)	31/12/2015	31/12/2014
Euros	7 941	5 759
Franc CFA	158	
Nouveau Sol péruvien	120	155
Real brésilien	0	2
Total	8 219	5 916

Le groupe a souscrit pour 3.6 M€ de nouveaux emprunts sur l'exercice, dont 2 M€ au titre du Crédit-Bail immobilier pour l'extension du site de Saint Apollinaire. (cf. note sur les faits marquants).

NOTE 9 : DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le détail du poste s'analyse comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs	8 185	8 177
Factures Non Parvenues	670	443
Total	8 855	8 620

NOTE 10 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Le détail des autres dettes est le suivant :

AUTRES DETTES	31/12/2015	31/12/2014
Dettes sociales		
Comité d'entreprise	4	1
Congés payés	728	554
Participation des salariés	331	332
Autres charges à payer au personnel	738	533
Organismes sociaux	1 332	1 165
Dettes fiscales		
Etat - TVA	263	222
Etat - IS	220	261
Autres dettes fiscales	615	226
Autres dettes		
Clients créditeurs, avoirs à établir	120	75
Charges à payer diverses	206	168
Fournisseurs d'immobilisations *		598
TOTAL	4 557	4 135

Ces autres dettes ont une échéance inférieure à un an.

NOTE 11 : CHIFFRE D'AFFAIRES

L'évolution du chiffre d'affaires, ainsi que sa répartition géographique, est la suivante :

	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Ventes de biens et marchandises		
France	34 547	31 861
Export	51 386	43 651
Ventes de prestations de services		
France	1 232	1 146
Export	976	1 197
Total	88 140	77 855

L'impact favorable de l'évolution des taux de change sur le chiffre d'affaires est d'environ 1.1 M€.

La répartition du chiffre d'affaires par marchés est la suivante :

	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Correcteurs de meunerie et pré-mix secteur meunerie	15 193	13 418
Améliorants de panification et pré-mix secteur boulangerie industrielle	32 051	31 561
Ingrédients, concepts, avants produits de pâtisserie et divers	40 896	32 876
Total	88 140	77 855

NOTE 12 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Subvention d'exploitation	66	31
Transfert de charges	158	242
Reprises provisions sur stocks	63	70
Reprises provisions créances clients	32	60
Crédit Impôt Recherche	199	150
Produits divers	5	7
Total	523	560

NOTE 13 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'analysent comme suit:

	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Salaires bruts	10 111	8 772
Charges sociales	3 470	3 137
Participation des salariés	331	332
Total	13 912	12 241

Le Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au titre de 2015 est comptabilisé en réduction des charges de personnel pour un montant de 218 K€.

NOTE 14 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Fournitures non stockées	752	695
Locations	1 067	840
Entretiens, maintenance	878	746
Assurance	414	397
Personnel extérieur	738	716
Commissions sur ventes	931	789
Honoraires	2 188	1 844
Publicités et promotions	678	963
Transport	3 364	2 960
Missions, réceptions, déplacements	1 214	1 005
Affranchissements et télécom	266	207
Autres	858	573
Total	13 348	11 735

NOTE 15 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Le poste s'analyse comme suit :

	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Dépréciations de stocks	22	44
Autres provisions		0
Dépréciations des créances clients	143	67
Sous-total	165	111
Amortissements	1 995	1 767
Total	2 160	1 878

NOTE 16 : FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le montant des frais de recherche et développement du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 567 K€.

NOTE 17 : CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/12/2015 (12 mois)		31/12/2014 (12 mois)	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Revenus des placements de trésorerie	107		179	
Gains de change	715		509	
Escomptes		19	0	8
Pertes de change		308		159
Intérêts sur emprunts (retraitements de crédit-bail inclus)		269		262
Intérêts bancaires		7		9
Autres charges et produits financiers	20	(19)	3	15
Total	842	584	691	453
Total net	258		238	

NOTE 18 : CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges et produits exceptionnels se détaillent comme suit :

	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Produits de cession des immobilisations	15	69
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(39)	(58)
Quote-part de subvention d'investissement	39	38
Reprises provisions exceptionnelles	30	10
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	(99)	(50)
Divers	(40)	(16)
Total	(94)	(7)

NOTE 19 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt comptabilisé sur l'exercice se décompose comme suit :

	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Impôt exigible	1 753	2 049
Impôt différé	98	(63)
Total	1 851	1 986

Preuve d'impôt

L'impôt comptabilisé sur l'exercice s'analyse comme suit :

	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	6 678	6 472
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	2 226	2 157
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	1 851	1 986
Ecart	(375)	(171)
Décomposition de l'écart :		
Accroissement sur charges non déductibles	268	150
Allègement sur report déficitaire antérieurement non activé	(257)	
Crédits d'impôt	(6)	(6)
Comptabilisation d'un impôt différé actif sur déficits	(30)	(123)
Ecart de taux d'IS sur filiales étrangères	(257)	(170)
Divers	(93)	(22)
Ecart	(375)	(171)

4. **Autres informations**

NOTE 20 : RISQUES FINANCIERS

- **Risque de taux d'intérêt**

- Endettement financier

L'endettement financier du groupe est présenté à la note 8 du présent document.

- Trésorerie du groupe

Au 31 décembre 2015, la trésorerie positive du groupe s'élève à 14 008 K€, composée de :

- disponibilités à hauteur de 13 606 K€ ;
- SICAV monétaires à hauteur de 402 K€ ;

Cette trésorerie, essentiellement non rémunérée, n'est pas investie en produits de placements obligataires. Le groupe n'est donc pas exposé, sur ses placements et disponibilités, à un risque de taux d'intérêt significatif.

Le Groupe dispose également d'une trésorerie à moyen terme à hauteur de 464 K€ inscrite en immobilisations financières, composée de :

- . Avances trésorerie (contrat de liquidité) : 464 K€

- Sensibilité à la variation des taux

La sensibilité maximale à la hausse ou à la baisse de 100 points de base des taux d'intérêts sur l'endettement financier à taux variable n'est pas significative. Le groupe n'a donc pas mis en place de politique de couverture spécifique de son risque de taux.

- **Risque de liquidité**

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts & dettes financières (1)	8 219	5 916
Disponibilités & valeurs mobilières (2)	14 008	13 697
Trésorerie nette (2) - (1)	5 789	7 781
Trésorerie à moyen terme (3)	464	278
Trésorerie nette totale (2) - (1) + (3)	6 253	8 059

Compte tenu de sa trésorerie nette positive au 31 décembre 2015 et de sa capacité à générer des flux nets de trésorerie d'exploitation positifs, le groupe estime ne pas être confronté à un quelconque risque de liquidité.

- **Risque de change**

Au titre de l'exercice clos, la société Eurogerm SA a poursuivi ses contrats de ventes à terme de devises, destinés à couvrir des ventes futures en dollars. Au 31 décembre 2015, le montant des couvertures de change à terme détenues se présente comme suit :

- Montant : 950 KUSD au cours de 1.0849 (échéance Décembre 2016)

Les comptes des filiales étrangères (hors zone euro) sont convertis selon les règles et méthodes décrites au paragraphe 2.3.2 du présent document. Le tableau suivant indique, à la date du 31 décembre 2015, la part des actifs et passifs hors groupe en devises.

En milliers d'unités	Dinar Algérien	Nouveau Sol Pérou	Peso mexicain	Dirham Marocain	Real Brésilien	Dollar Américain	Rand Sud Africain
Actifs	8 783	7 402	28 381	8 308	9 566	11 081	4 817
Passifs	-	933	6 886	2 228	1 995	447	300
Position nette	8 783	6 469	21 495	6 080	7 571	10 634	4 517
En K euros au 31/12/2015	75	1 741	1 136	564	1 756	9 767	266

- **Risque actions**

La société Eurogerm SA ne détient pas de portefeuille d'actions en dehors de ses titres de participations. En revanche, elle détient, via un contrat de liquidité, 4249 de ses propres actions à la clôture des comptes (Cf. Note 6). Les excédents de trésorerie sont placés en SICAV monétaires et en comptes à terme.

NOTE 21 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions données	0	0
Dettes garanties par des sûretés réelles	2 223	2 652
Indemnités de départ à la retraite *	1 087	1 174
Total	3 310	3 826

* avant couverture par des contrats d'assurance (440 K€ au 31 décembre 2015).

- Instruments financiers

La société Eurogerm SA a souscrit au cours de l'exercice des contrats de ventes à terme de devises pour un montant global de 950 K USD (Cf. Note 20).

- Locations-financement / locations simples

Les locations-financement ont fait l'objet d'un retraitement intégral dans les comptes consolidés par l'inscription d'un actif et d'une dette au bilan. En revanche, les locations simples (mobilières et immobilières) sont maintenues en charges d'exploitation.

Les engagements de locations simples sont les suivants :

	31/12/2015	Paiements dus par période			31/12/2014
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrats de locations immobilières	2 271	312	1 247	713	1 317
Contrats de locations mobilières	887	337	543	7	653
Total Locations simples	3 158	649	1 790	720	1 970

NOTE 22 : EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif moyen du groupe a évolué comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	69	65
Non cadres	218	183
Effectif global	288	248

NOTE 23 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues, des sociétés françaises et étrangères membres du groupe, par les organes de direction et d'administration de la société consolidante est le suivant :

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
	Jetons de présence		Salaires et avantages		Nombre d'options de souscription d'actions attribuées	
	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)		
Organes d'Administration (administrateurs)	10	10				
Organes de Direction (PDG et DG délégué)			556	506	3 000	3 000

NOTE 24 : EVENEMENTS POST CLOTURE

- Les 12.000 parts d'Eurogerm SA dans le centre de recherche et d'application CERELAB ont été cédées en février 2016 pour l'euro symbolique et sans impact sur les comptes,
- Fusion des entités Processus et Eurogerm Brésil

NOTE 25 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La société ACG, détenue par Monsieur Jean Philippe GIRARD, réalise au profit de la société Eurogerm SA des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 684 K€ HT au titre de l'exercice.

NOTE 26 : MONTANT DES HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

<i>en milliers d'euros</i> <i>dans le résultat consolidé</i>	ECA		SECC	
	Montants H.T.		Montants H.T.	
	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Société mère	51	59	28	19
Filiales intégrées globalement	9	12		
Examen limité				
Société mère				
Filiales intégrées globalement				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Société mère	25	28	9	10
Filiales intégrées globalement	2	2		
<i>Sous-total</i>	87	101	37	29
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
<i>Sous-total</i>				
TOTAL	87	101	37	29



**Rapport des Commissaires aux
Comptes sur les comptes consolidés
clos au 31 décembre 2015**

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015

S.E.C.C

4 Place de la Libération

21000 DIJON

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy

21000 DIJON

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros

Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE

RCS DIJON 349 927 012

SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes de consolidation et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Comme précisé dans la note 2.4.2 de l'annexe aux comptes consolidés, le Groupe procède, le cas échéant, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons procédé à la revue des éléments justifiant l'absence d'indice de perte de valeur des écarts d'acquisition au 31 décembre 2015. Ces travaux n'ont pas relevé d'éléments significatifs de nature à remettre en cause les estimations retenues par le Groupe au 31 décembre 2015.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

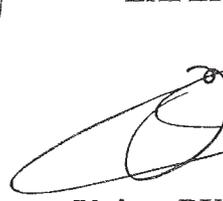
Fait à Dijon, le 25 avril 2016
Les Commissaires aux Comptes



S.E.C.C
S.E.C.C
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT



EXPERTISE COMPTABLE
ET AUDIT
Commissaire aux Comptes *

Jérôme BURRIER Arnaud CHANTERANNE



Comptes sociaux
clos au 31 décembre 2015

COMPTES SOCIAUX EUROGERM 31 DECEMBRE 2015

BILAN ACTIF

(en euros)	Note	31/12/2015			31/12/2014
		Brut	Amortissements & provisions	Net	Net
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1.3	2 424 147	1 731 592	692 555	762 757
Fonds commercial		63 365		63 365	63 365
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
Total immobilisations incorporelles		2 487 512	1 731 592	755 920	826 122
Terrains		205 144		205 144	205 144
Constructions		3 984 403	1 883 893	2 100 510	2 394 519
Installations techniques, matériel et outillage		3 548 378	2 656 833	891 545	795 206
Autres immobilisations corporelles		2 552 645	1 601 139	951 506	852 754
Immobilisations en cours		23 890		23 890	37 350
Avances et acomptes					
Total immobilisations corporelles		10 314 460	6 141 865	4 172 595	4 284 973
Participations		6 302 861	744 180	5 558 681	5 933 641
Créances rattachées à des participations		3 179 260		3 179 260	2 594 914
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		548 234		548 234	525 054
Total immobilisations financières		10 030 355	744 180	9 286 175	9 053 609
ACTIF IMMOBILISE	2.1 à 2.2	22 832 327	8 617 636	14 214 691	14 164 703
Stocks matières premières		2 654 841	7 384	2 647 457	2 545 850
En-cours de production de biens					
Stocks produits et marchandises		810 328	4 677	805 651	752 326
Avances et acomptes versés s/ commandes					
Créances clients et comptes rattachés	2.4	14 428 409	43 396	14 385 013	11 868 328
Autres créances	2.3 et 2.4	3 423 864	1 035 327	2 388 537	2 424 394
Valeurs mobilières de placement		1 661		1 661	1 661
Disponibilités		10 867 292		10 867 292	10 737 614
Charges constatées d'avance	2.11	327 924		327 924	366 011
ACTIF CIRCULANT		32 514 319	1 090 784	31 423 535	28 696 184
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif		445		445	
TOTAL ACTIF		55 347 091	9 708 420	45 638 671	42 860 887

BILAN PASSIF

(en euros)	Note	31/12/2015	31/12/2014
Capital social ou individuel (dont versé : 429 552)	2.5	429 552	429 552
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 397 809	9 397 809
Réserves légales		42 955	42 955
Réserves réglementées			
Autres réserves		20 468 766	19 914 726
Report à nouveau		5 254	3 152
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 967 199	1 839 545
Subventions d'investissement		17 692	31 680
Provisions réglementées		1 309 651	1 130 553
CAPITAUX PROPRES	2.6	34 638 878	32 789 972
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			9 365
AUTRES FONDS PROPRES		0	9 365
Provisions pour risques			30 000
Provisions pour charges			
PROVISIONS	2.3	0	30 000
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		706 726	807 052
Emprunts et dettes financières divers		32 905	18 065
Total dettes financières		739 631	825 117
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 961 514	6 411 039
Dettes fiscales et sociales		2 719 347	2 315 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		292 418	200 782
Produits constatés d'avance			
Total dettes d'exploitation		9 973 279	8 926 933
DETTES	2.7	10 712 909	9 752 051
Ecarts de conversion passif		286 883	279 499
TOTAL PASSIF		45 638 671	42 860 887

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	Note	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)
Ventes de marchandises		8 573 677	6 787 506
Production vendue de biens		46 769 747	44 589 079
Production vendue de services		1 740 218	1 701 063
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3.1	57 083 642	53 077 648
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		49 007	22 108
Reprises sur prov. et amort. et transfert de charges	2.3 & 3.5	279 244	545 100
Autres produits		2 160	146
Total des produits d'exploitation		57 414 053	53 645 002
Achats de marchandises (y compris DDD)		741 239	243 966
Variation de stocks (marchandises)		(50 076)	310 307
Achats de matières premières et autres approv.		34 613 216	31 520 902
Variation de stocks de matières premières & approv.		(102 496)	108 859
Autres achats et charges externes		8 575 461	8 512 721
Impôts, taxes et versements assimilés		970 557	896 090
Salaires et traitements		5 753 072	5 310 826
Charges sociales		2 543 259	2 361 405
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.2	882 897	871 696
Dotations aux prov. pour dép. des immobilisations			
Dotations aux prov. pour dép. sur actif circulant	2.3	13 211	32 595
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		52 494	67 117
Total des charges d'exploitation		53 992 835	50 236 485
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 421 217	3 408 517
Produits financiers de participations		388 552	455 430
Autres intérêts et produits assimilés		248 000	303 388
Reprises sur prov. et amort. et transfert de charges	2.3	104 539	139 210
Différences positives de change		522 414	167 926
Produits financiers		1 263 504	1 065 954
Dotations aux amort., dépréciations et prov.	2.3	365 735	1 268 614
Intérêts et charges assimilés		48 441	35 639
Différences négatives de change		16 842	13 499
Charges financières		431 018	1 317 752
RESULTAT FINANCIER		832 486	(251 798)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 253 703	3 156 719
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		80 085	178
Produits exceptionnels sur opérations en capital		382 859	81 697
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 421 747	221 333
Produits exceptionnels		1 884 691	303 208
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		95 438	13 307
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 636 594	47 618
Dotations aux amort., dépréciations et prov.		305 070	217 685
Charges exceptionnelles		2 037 102	278 610
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3.4	(152 411)	24 598
Participation des salariés aux résultats		302 225	284 312
Impôts sur les bénéfices	3.6	831 869	1 057 460
TOTAL DES PRODUITS		60 562 248	55 014 164
TOTAL DES CHARGES		57 595 049	53 174 619
BENEFICE OU PERTE		2 967 199	1 839 545

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 45 638 671 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 57 083 642 Euros et dégageant un bénéfice de 2 967 199 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- L'activité TARTIN'ART, filialisée dès l'origine en 2013, a été réorganisée juridiquement. En effet, la SARL TARTIN'ART HOLDING, filiale à 100% d'EUROGERM SA, créée en 2014 et dont le capital a été porté à 360 k€ en 2015, est devenue détentrice à 100% de la société TARTIN'ART DIJON par l'apport de titres réalisé début 2015 par EUROGERM SA à TARTIN'ART HOLDING ;

- Extension du site de Saint-Apollinaire (21) : l'agrandissement de la production, du stockage et des laboratoires est terminé. Le financement de 2 M€ (crédit-bail) a démarré au 01/07/2015.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2. Méthodes comptables

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

1.3. Fonds commercial

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FONDS COMMERCE ALPHA GLOBE	53 357			53 357
MALI DE FUSION			10 007	10 007
Total	53 357		10 007	63 365

Le fonds de commerce correspond à un fonds lié à la vente de graines acheté en 1991 pour un montant de 53 K€. Cette activité a depuis été développée par la Société (création notamment de la marque GRAINE DE CHAMPION) et dégage à ce jour une capacité d'exploitation bénéficiaire.

Méthodes d'évaluation et de suivi du fonds de commerce : la valeur actuelle (valeur d'inventaire) des fonds de commerce est estimée annuellement.

1.4. Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
LOGICIELS	2 362 020	684 774	entre 10 et 100
BREVETS ET DIVERS	62 127	7 781	5.0 à 50.0
Total	2 424 147	692 555	

1.5. Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

1.6. Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	de 5 à 20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	de 5 à 10 ans
Installations techniques	linéaire	de 3 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire ou dégressif	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Matériel de bureau	linéaire ou dégressif	de 2 à 5 ans
Mobilier	linéaire	de 3 à 10 ans

L'excédent constaté entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire (via le résultat exceptionnel).

1.7. Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis majoré des éventuels frais d'acquisition de titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle (valeur d'inventaire) des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité, des plus et moins-values latentes, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

1.8. Autres immobilisations financières

Les créances rattachées aux titres de participation sont inscrites à leur valeur nominale. Lorsqu'elles sont libellées en monnaies étrangères, elles sont converties au cours de la date d'entrée dans le patrimoine car elles correspondent à des fonds investis à long terme.

Ces créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement. Ces créances font l'objet d'une rémunération en fonction de leur durée et des usages locaux.

Les autres immobilisations financières sont représentatives du contrat de liquidité, de dépôts et de cautionnement comptabilisés à leur valeur historique.

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Une dépréciation est constatée dans le résultat financier si le cours moyen du mois précédent la date de clôture est inférieur à la valeur d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions sont comptabilisés pour leur montant net dans le résultat exceptionnel. (cf. note 3.4)

Au 31 décembre 2015, 4 249 actions propres EUROGERM sont détenues par le biais du contrat de liquidité pour une valeur brute de 73 K€. Une reprise de provision pour dépréciation a été comptabilisée pour 3 K€.

Dans le cadre du contrat de liquidité, la société a acheté au cours de l'exercice 26 281 actions au prix moyen de 15.25 € et vendu 37 891 actions au prix moyen de 14.95 €.

1.9. Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

1.10. Evaluation des produits en cours

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

1.11. Dépréciation des stocks

Les stocks en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

1.12. Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les avances (à court terme) accordées aux filiales du groupe sont rémunérées au taux maximal fiscalement déductible.

1.13. Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

1.14. Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.15. Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

1.16. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lors de l'existence d'un engagement envers un tiers à la date de clôture lorsqu'une sortie de ressource est certaine ou probable et sans contrepartie équivalente.

1.17. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspondant à la vente de marchandises et produits finis est comptabilisé lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de l'expédition du produit manufacturé au client (sauf incoterm spécifique).

Pour les prestations de services, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'issue de l'exécution de celles-ci (généralement à l'émission de la facture).

1.18. Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société. Les écritures comptables liées à la sortie des titres de participation sont comptabilisées dans le résultat exceptionnel.

1.19. Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. (Sauf pour les créances rattachées cf. ci-dessous)

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités règlementaires.

Ecart de change sur les créances rattachées :

Les prêts et avances à long terme, consentis aux filiales et pour lesquels aucune date de remboursement n'est prévue, ne sont pas réévalués aux taux de clôture mais sont conservés au taux historique.

1.20. Intégration fiscale :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, EUROGERM SA s'est constituée société « tête de groupe » dans le cadre du régime fiscal de groupe.

Pour la période, les sociétés fiscalement intégrées sont la SARL TARIN'ART HOLDING, la SARL TARTIN'ART DIJON et la SARL TARTIN'ART PARIS.

Chaque société du groupe comptabilise en charge le montant de l'impôt dont elle serait redevable en l'absence d'intégration fiscale. Le cas échéant, le profit d'intégration fiscale, correspondant à l'économie d'impôt générée par le régime est comptabilisé au niveau d'EUROGERM SA tête de groupe par le biais d'une charge d'impôt négative.

2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

2.1. Etat des immobilisations

	31/12/2014	Acquisitions	Cessions/ Diminution	Virement poste à poste	31/12/2015
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	2 314 231	53 087			2 367 318
Fonds de commerce	63 365				63 365
Autres immobilisations incorporelles	56 829				56 829
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Total immobilisation incorporelles	2 434 425	53 087		0	2 487 512
Immobilisations corporelles					
Terrains	205 144				205 144
Constructions	3 984 403				3 984 403
Matériel et outillage industriel	3 174 802	386 585	13 009		3 548 378
Installations et agencements	1 574 412	272 213	231 790		1 614 835
Matériel de transport	147 701				147 701
Matériel informatique et mobilier	757 769	32 340			790 109
Immobilisation corporelles en cours	37 350	126 845		140 305	23 890
Avances et acomptes	0				0
Total immobilisations corporelles	9 881 581	817 983	244 799	140 305	10 314 460
Immobilisations financières					
Titres de participation*	7 652 860	260 000	1 610 000		6 302 861
Créances rattachées à des participations***	2 594 913	584 346			3 179 260
Dépôts et cautionnements	11 393				11 393
Prêts et autres immobilisations fin**	516 499	987 706	967 364		536 841
Total immobilisations financières	10 775 665	1 832 052	2 577 364	0	10 030 355
TOTAL	23 091 671	2 703 122	2 822 163	140 305	22 832 327

* L'augmentation de ce poste correspond à l'augmentation du capital de la SARL TARTIN'ART HOLDING souscrite par EUROGERM SA à hauteur de 260 K€

La diminution de ce poste de 1 610 K€ correspond à :

- la liquidation d'EUROGERM SHANGHAI (650 K€)
- la sortie des titres TARTIN'ART DIJON (960 K€)

L'impact net sur le résultat de ces sorties de titres est présenté à la note 3.4

** Dont mouvements sur actions propres et comptes à terme.

*** Ce poste inclut :

- le prêt de 3 500 KUSD fait à la filiale EUROGERM USA ; les intérêts courus cumulés à la clôture s'élèvent à 57 K€
- et le prêt de 550K€ fait à la filiale EUROGERM ANDINA.

2.2. Etat des amortissements

	31/12/2014	Dotations	Diminutions	31/12/2015
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, autres immob. incorporelles	1 608 304	123 289		1 731 592
Total immobilisations incorporelles	1 608 304	123 289	-	1 731 592
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 589 884	294 008		1 883 893
Matériel et outillage industriel	2 379 596	288 122	10 886	2 656 833
Installations et agencements	1 008 356	103 992	203 467	908 881
Matériel de transport	32 316	28 656		60 972
Matériel et mobilier informatique	586 457	44 829		631 286
Total immobilisations corporelles	5 596 609	759 607	214 353	6 141 865
TOTAL	7 204 912	882 895	214 353	7 873 457

2.3. Etat des provisions

	31/12/2014	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	31/12/2015
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	917 701	264 547	98 923		1 083 325
Provision pour hausse de prix	212 852	40 523	27 049		226 326
TOTAL	1 130 553	305 070	125 972		1 309 651
Provisions pour risques et charges					
Litiges					
Autres provisions pour risques et	30 000			30 000	-
Provision pour perte de change	-	-	-		-
TOTAL	30 000	-	-	30 000	-
Provisions pour dépréciation					
Sur titres de participation	1 719 220	365 735	1 340 775		744 180
Sur autres immobilisations financières	2 839		2 839		0
Sur stocks et en cours	14 421	12 061	14 421		12 061
Sur comptes clients	67 393	1 150	25 147		43 396
Autres provisions pour dépréciation	1 062 027		26 700		1 035 327
TOTAL	2 865 900	378 946	1 409 882	-	1 834 964
TOTAL GENERAL	4 026 453	684 016	1 535 854	30 000	3 144 615
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		13 211	39 568		
financières		365 735	104 539		
exceptionnelles		305 070	1 391 747	30 000	

2.4. Etat des échéances des créances

ETAT DES CREANCES		Montant brut 31/12/2015	1 an au plus	Plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations*	3 179 260	100 535	3 078 725
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	548 234		548 234
	Clients douteux ou litigieux	128 015		128 015
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	14 300 394	14 300 394	
	Personnel et comptes rattachés (avances)	4 045	4 045	
	Sécurité sociale et autres org. sociaux	17 792	17 792	
	Etat : impôts sur les bénéfices**	636 097	636 097	
	Etat : taxe sur valeur ajoutée	382 520	382 520	
	Etat : autres impôts, taxes...			
	Etat : divers	20 234	20 234	
	Groupe et associés	1 988 263	1 988 263	
	Débiteurs divers	374 914	374 914	
	Charges constatées d'avance	327 924	327 924	
TOTAL CREANCES		21 907 691	18 152 718	3 754 974

*Cf. notes 2.1 et 1.19

** Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en réduction des charges de personnel pour un montant de 170 K€.

L'utilisation du CICE 2014 s'est traduite par des embauches en CDI et des investissements.

2.5. Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL	0.1000	4 295 521	-	-	4 295 521

Au 31 décembre 2015, le capital se compose de 432 406 actions à droits de vote simple et 3 863 115 actions à droits de vote double.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock-options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions. Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/12/2015.

Contrat de liquidité :

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0,5 million d'euros a été initialement portée au compte de liquidité et comptabilisée dans le poste « autres immobilisations financières ».

Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 4 249 actions.

2.6. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Subventions invest.	Provisions réglementées	Total
31/12/2013	429 552	9 397 809	18 430 613	3 493	2 554 497	45 669	1 134 201	31 995 836
Affectation du résultat			2 554 497		(2 554 497)			0
Dividendes distribués			(1 030 925)	3 152				(1 027 773)
Augmentation de capital								0
Variation prov réglementées							(3 648)	(3 648)
Divers			3 493	(3 493)		(13 988)		(13 988)
Résultat de l'exercice 2014					1 839 545			1 839 545
31/12/2014	429 552	9 397 809	19 957 678	3 152	1 839 545	31 681	1 130 553	32 789 972
Affectation du résultat			1 839 545		(1 839 545)			0
Dividendes distribués			(1 288 656)	5 254				(1 283 402)
Variation prov réglementées							179 098	179 098
Divers			3 154	(3 152)		(13 990)		(13 988)
Résultat de l'exercice 2015					2 967 199			2 967 199
31/12/2015	429 552	9 397 809	20 511 721	5 254	2 967 199	17 692	1 309 651	34 638 878

2.7. Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut 31/12/2015	1 an Au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts dettes à plus de 1 an à l'origine	706 726	102 538	322 062	282 126
Emprunts dettes financières divers	4 998	4 998		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 961 514	6 961 514		
Personnel et comptes rattachés	1 381 344	1 381 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 049 778	1 049 778		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 450	4 450		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	283 774	283 774		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	27 907	27 907		
Autres dettes	292 418	292 418		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	10 712 909	10 108 721	322 062	282 126
Emprunts souscrits en cours exercice				
Emprunts remboursés en cours exercice	109 611			
Emprunts dettes associés	27 906			

2.8. Frais de recherche appliquée et de développement

Le montant des frais de recherche et développement fait l'objet d'une comptabilisation en charges et s'élève au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 567 K€.

2.9. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	85 632
Autres créances	161 747
Disponibilités	107 990
Total	355 369

2.10. Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Intérêts courus sur emprunt	980
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	580 556
Dettes fiscales et sociales	2 219 303
Autres dettes	145 541
Total	2 946 380

Détail dettes fiscales et sociales (en K€) :

- congés à payer :	510K€
- autres charges de personnel :	564K€
- participation :	302K€
- charges sociales sur congés à payer :	244K€
- autres charges sociales :	315K€
- état charges à payer :	284K€

2.11. Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 328 K€ et correspondent à des prestations facturées et non encore réalisées.

2.12. Ecart de conversion passif

L'écart de conversion passif qui s'élève à 287 K€ au 31 décembre 2015 concerne uniquement le dollar US.

2.13 Informations sur les postes concernant les entreprises liées et les participations

POSTES (en K€)	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	6 256	47
Créances rattachées à des participations	3 179	
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	5 691	3
Autres Créances	2 109	
Capital souscrit appelé, non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	558	150
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19	
Charges financières		
Produits financiers	545	3

3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	32 249 299
EXPORT	24 834 343
Total	57 083 642

3.2. Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	Montant
Total	556 489

Par ailleurs, le nombre d'options de souscription d'actions attribuées aux organes de direction en 2008 s'élève à 3000.

3.3. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	40	
Agents de maîtrise et techniciens	38	
Employés	30	3
Ouvriers	27	9
Total	135	12

3.4. Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
VNC / Produits de cession d'immobilisations	23 289	1 000
Dotations / Reprises amortissements dérogatoires	264 547	98 923
Dotations / Reprises provisions pour hausse de prix	40 523	27 049
Dotations / Reprises provisions pour risque		30 000
Résultat lié à la sortie de titres de participation *	1 610 000	1 610 000
Charges / Produits sur exercices antérieurs	74 000	53 865
Résultat des opérations sur actions propres	3 304	23 646
Quote part de subvention investissement	-	13 988
Divers	21 439	26 220
Total	2 037 102	1 884 691
Total net	(152 411)	

* Concerne les reprises de provision pour dépréciation et la sortie des titres EUROGERM SHANGAI et TARTIN'ART DIJON.

3.5. Détail des transferts de charges d'exploitation

	31/12/2015
Formations	25 308
Prestations diverses	8 096
Refacturations diverses	106 909
Divers	80 420
litige fournisseurs	4 330
Remboursements divers	14 613
Total	239 676

3.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 253 704	1 223 527
Résultat exceptionnel	(152 411)	(75 009)
Participation	302 225	(98 745)
Intégration fiscale		(217 904)
Résultat comptable	3 799 068	831 869

4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	393 171
Total	393 171

4.2. Engagements financiers

Engagements donnés :

Avals et cautions	2 526 676
Total	2 526 676

En matière de pensions et retraites : le montant des engagements non couverts par une assurance est évalué à la clôture de l'exercice à 534 K€ après couverture par un contrat d'assurance (440 K€ au 31 décembre 2015).

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes (méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 0.5 % l'an
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 2.03 %
- taux de mobilité (turn over) : 5% de 15 à 49 ans – 0% à partir de 50 ans
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- taux annuel d'actualisation : 2.03 %
- taux de charges sociales patronales : 45%

4.3. Risques financiers

- **Risque de taux d'intérêt**

L'endettement financier de la société est présenté dans la note 2.7 du présent document.

La sensibilité maximale à la hausse ou à la baisse de 100 points de base des taux d'intérêts sur l'endettement financier à taux variable n'est pas significative.

- **Risque de liquidité**

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts & dettes financières (1)	740	825
Disponibilités & valeurs mobilières (2)	10 869	10 740
Trésorerie nette (2) - (1)	10 129	9 915
Trésorerie à moyen terme (3)	464	278
Trésorerie nette totale (2) - (1) + (3)	10 593	10 193

Compte tenu de sa trésorerie nette positive au 31 décembre 2015 et de sa capacité à générer des flux nets de trésorerie d'exploitation positifs, la société estime ne pas être confrontée à un quelconque risque de liquidité.

- **Risque de change**

Au titre de l'exercice clos, la société Eurogerm SA a poursuivi ses contrats de ventes à terme de devises, destinés à couvrir des ventes futures en dollars. Au 31 décembre 2015, le montant des couvertures de change à terme détenues se présente comme suit :

- 950 K USD au cours de 1,0849 (échéance Décembre 2016).

4.4. Crédit-bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal. matériel et	Autres	Total
Valeur d'origine	445 248	7 536 589			7 981 837
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		2 176 757			2 176 757
- dotations de l'exercice		311 829			311 829
Total		2 488 586			2 488 586
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		4 371 195			4 371 195
- exercice		405 561			405 561
Total		4 776 756			4 776 756
Redevances restant à payer					
- à un an de plus		666 717			666 717
- entre 1 et 5 ans		2 902 763			2 902 763
- à plus de 5 ans		129 634			129 634
Total		3 699 114			3 699 114
Valeur résiduelle					
- à un an au plus					
- à plus de 5 ans					
Total					
Montant en charges sur l'exercice		592 279			592 279

4.5 Accroissements et allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées:	
- provision pour hausse de prix	75 442
- amortissements dérogatoires	361 109
Subventions d'investissement :	5 897
Total des accroissements	442 448
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	96 768
- forfait social	19 354
- C3S	21 370
Total des allègements	137 491

4.6 Identité de la société mère consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ACG	SARL	5 032 300	24 RUE BUFFON 21000 DIJON

4.7 Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figure dans l'annexe aux comptes consolidés

4.8 Transactions avec les parties liées

La société ACG, détenue par Monsieur Jean Philippe GIRARD, réalise au profit de la société Eurogerm SA des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 684 K€ HT au titre de l'exercice.

4.9 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(en Keuros)	SIREN	Capital	Capitaux propres avant résultats	Quo te-part du capital detenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		P rêts et avances consentis par la société non encore remboursés		Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
					Brute	Nette	Brute	Nette					
1. FILIALES (+ DE 50%)													
EUROGERM SENEGAL		175	828	51%	91	91			300	3 899	180	28	Bilan 31.12.15
EUROGERM ANDINA		525	723	70%	360	360	550	550		1 980	7		Bilan 31.12.15
EUROGERM BRESIL		116	513	80%	95	95				4 797	1040	59	Bilan 31.12.15
EUROGERM Mexique		11	799	70%	10	10				2 502	99		Bilan 31.12.15
EUROGERM Maroc		174	253	65%	111	111			15	1 144	31		Bilan 31.12.15
EUROGERM IBERIA		7	1 947	100%	4 200	4 200				12 330	509	180	Bilan 31.12.15
EUROGERM USA		276	(1012)	100%	226	0	3 799	2 824		0	36		Bilan 31.12.15
CREALIM SOLUTIONS SAVEUR	530 061068	300	1072	70%	210	210			175	6 105	604	126	Bilan 31.12.15
IDS SOLUTIONS CONDITIONNEMENT	450 114 798	337	147	51%	227	175	180	180	384	2 336	196		Bilan 31.12.15
TARTIN'ART HOLDING	805 197 365	360	357	100%	360	60	639	639	0	0	(517)		Bilan 31.12.15
2. PARTICIPATIONS (10 à 50%)													
EUROGERM ALGERIE		86	91	50%	46	0				0	0		Bilan 31.12.15
MOULIN NEUF	345 388 276	70	601	14%	32	32			1 885	81	81	3	Bilan 31.12.15
CERELAB	504 932 914	300	296	40%	120	0			133	(356)	(356)		Bilan 31.03.15
MOULIN TARON	421 888 876	10	216	10%	15	15			789	12	12		Bilan 31.12.15
EUROGERM AFRIQUE DU SUD		312	376	50%	200	200			890	15	15		Bilan 31.12.15



**Rapport des Commissaires aux
Comptes sur les comptes annuels
clos au 31 décembre 2015**

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

S.E.C.C

4 Place de la Libération

21000 DIJON

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy

21000 DIJON

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros

Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE

RCS DIJON 349 927 012

SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme précisé dans la note 1.7 de l'annexe, votre Société procède à un test de dépréciation des titres de participation afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable historique. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de cette valeur actuelle. Cette valeur est appréhendée notamment sur la base de l'actif net comptable corrigé de la rentabilité, des plus ou moins-values latentes, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 25 avril 2016
Les Commissaires aux Comptes

A circular stamp with the text "S.E.C.C." at the top and "COMMISSAIRE AUX COMPTES" around the bottom edge. A signature is written over the stamp.
Olivier SARLIN

A circular stamp with the text "EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT" at the top and "Commissaire aux Comptes" at the bottom. A signature is written over the stamp.
Jérôme BURRIER Arnaud CHANTERANNE



Rapport de Gestion

EUROGERM

Société anonyme à conseil d'administration
au capital social de 429 552,10 euros
Siège social : 2, rue du Champ Doré
Parc d'Activité du Bois Guillaume 21850 Saint Apollinaire
RCS Dijon B 349 927 012

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2016

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Chers Actionnaires,

En application des statuts de la société Eurogerm (« **Société** ») et des dispositions du Code de commerce, nous vous avons réunis d'une part en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice ainsi que d'autoriser le Conseil à l'effet de permettre à la Société de racheter ses propres actions, et d'autre part en Assemblée Générale Extraordinaire afin de renouveler certaines délégations facilitant la réalisation d'opérations financières éventuelles et de modifier l'article 20 des statuts.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I) SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE – ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

1. Faits marquants de l'exercice :

- **Acquisition de PROCESSUS ALIMENTOS INDUSTRIA E COMERCIO LTDA EPP.** En mars 2015, EUROGERM BRAZIL a fait l'acquisition de 100% de PROCESSUS ALIMENTOS INDUSTRIA (chiffre d'affaires réalisé en 2014 de 0,8 M€). La société est un sous-traitant d'EUROGERM Brésil qui représente 1/3 de son activité. Cette acquisition permet à EUROGERM de sécuriser l'outil industriel afin d'accompagner son développement au Brésil.
- **Liquidation de Eurogerm Shanghai**
- **L'activité TARTIN'ART** a été réorganisée juridiquement, à savoir :
 - la SARL TARTIN'ART HOLDING créée en 2014, dont le capital a été porté à 360 K€ en 2015 et détenue à 100% par EUROGERM SA, devient en 2015 détentrice à 100% des sociétés TARTIN'ART DIJON et TARTIN'ART PARIS ;
 - la SARL TARTIN'ART PARIS créée en 2014 exploite la Boutique de Paris ouverte en 2015 ;
 - les titres de la SARL TARTIN'ART (dont la dénomination a été modifiée en TARTIN'ART DIJON) détenus par EUROGERM SA sont apportés à TARTIN'ART HOLDING.
- **Extension du site de Saint-Apollinaire** : l'agrandissement de la production, du stockage et des laboratoires est terminé. Le financement par un contrat de crédit-bail a démarré au 01/07/2015 pour 2 M€ de travaux.

2. Activité du Groupe :

Le groupe Eurogerm (le « **Groupe** ») est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers, les boulangers industriels et les industries alimentaires en France, en Europe et à l'international.

Croissance du chiffre d'affaires

Dans une conjoncture économique toujours difficile, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'établit à 88,1 M€, en progression de 13,2% par rapport à la même période en 2014 (+8% à périmètre constant).

A taux de change constant, le chiffre d'affaires ressortirait à 87,0 M€, soit une progression de près de 12%.

Forte progression de l'activité à l'export

L'activité reste portée par une solide dynamique à l'international avec un chiffre d'affaires Export qui progresse de 17% et atteint 59,4% du chiffre d'affaires global (contre 57,6% au 31 décembre 2014). Les ventes internationales sont portées par le développement de l'activité en Afrique et sur le continent américain.

En France, dans un environnement économique difficile et avec une pression forte sur les prix, EUROGERM réussit à fortement progresser (+8,4%) grâce à l'excellente qualité de ses produits, à son innovation et une forte implication de ses équipes auprès de ses clients.

La répartition du chiffre d'affaires par grande famille de produits et par zone géographique est la suivante :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		
	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Améliorants de panification et pré-mix (secteur boulangerie industrielle)	32 051	31 561	+2 %
Correcteurs de meunerie et pré-mix (secteur meunerie)	15 193	13 418	+13 %
Ingrédients, concepts, avant-produits de pâtisserie et divers	40 896	32 876	+24 %
Total	88 140	77 855	+13 %
<i>Dont France</i>	<i>35 779</i>	<i>33 007</i>	<i>+8 %</i>
<i>Dont Export</i>	<i>52 362</i>	<i>44 848</i>	<i>+17 %</i>
% France	40,6%	42,4%	
% Export	59,4%	57,6%	

L'exercice 2015 enregistre une croissance dynamique surtout sur les ingrédients.

3. Résultats et autres indicateurs consolidés :

Compte de résultat consolidé :

Les chiffres clés du compte de résultat consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Chiffre d'affaires	88 140	77 855	+13,2%
EBITDA*	9 314	8 591	+8,4%
% de chiffre d'affaires	10,6%	11,0%	
Résultat d'exploitation	7 319	6 824	+7,3%
% de chiffre d'affaires	8,3%	8,8%	
Résultat net des entreprises intégrées**	5 632	5 069	+11,1%
% de chiffre d'affaires	6,4%	6,5%	
Résultat des sociétés mises en équivalence	-9	-135	
Amortissement écarts d'acquisition	-796	-448	
Résultat net part du groupe	4 070	3 926	+3,7%
% de résultat net part du groupe / CA	4,6%	5,0%	

* EBITDA = résultat d'exploitation avant amortissements

** Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill) et quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence.

Avec un chiffre d'affaires en progression de +13,2%, la rentabilité d'exploitation progresse et l'EBITDA atteint 9,3 M€ contre 8,6 M€ en 2014. Le résultat d'exploitation progresse à 7,3 M€ (6,8 M€ en 2014).

Compte tenu de ces bons éléments, d'un résultat financier stable et d'amortissement des écarts d'acquisition en progression à la suite des opérations de croissance externe 2014 et 2015, le résultat net part du groupe s'établit à près de 4,1 M€ au 31 décembre 2015, représentant 4,6% du chiffre d'affaires et une progression de +3,7% par rapport au 31 décembre 2014.

Situation financière du Groupe :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Actif immobilisé	23 294	20 720
Capitaux propres (part du groupe)	38 243	35 593
Intérêts minoritaires	3 398	2 811
Emprunts et dettes financières (1)	8 219	5 916
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	14 008	13 697
Trésorerie nette (2)-(1)	5 789	7 781
Trésorerie à moyen terme (3)	464	278
Trésorerie nette totale (2)-(1)+(3)	6 253	8 059
Flux de trésorerie liés à l'activité	4 339	6 076
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-4 774	-3 315
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 271	-2 261
Variation de trésorerie brute CT	+415	+410

Avec l'accélération de ses investissements (acquisition de sociétés, outil industriel...), l'endettement à moyen et long terme du Groupe augmente de près de 2,3 M€. La structure financière du Groupe est solide (trésorerie nette globale de 6,2 M€ et cash-flow lié à l'activité de 4,3 M€).

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres part du groupe (38,2 millions d'euros) représentent 59,7% du total du bilan.

Investissements réalisés par le Groupe :

Hors acquisition de Processus Alimentos Industria, les investissements du Groupe se sont élevés au cours de l'exercice à un montant global de 4,5 M€ dont 2,0 M€ liés à l'extension du site de Saint Apollinaire (Côte d'Or).

Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

Les progrès réalisés se retrouvent dans la progression de notre activité et notre développement :

- nous poursuivons les implantations à l'export par contacts directs, ainsi que les prospections dans de nouveaux pays et notamment en Amérique Latine, Amérique du Nord, Afrique du Sud, Afrique de l'Est et Asie ;
- nous maintenons notre forte innovation produits et continuons le développement de services.

Principaux risques et incertitudes :

Les principaux risques et incertitudes auxquels sont confrontés notre Groupe sont les suivants :

- difficultés dans les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- concentration des intervenants sur les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- volatilité du prix des matières premières ;
- évolution de la parité euro/dollar ;
- crise économique sur la zone euro ;
- risques liés aux hommes et aux savoir-faire du groupe ;
- risques liés aux produits et à la sécurité alimentaire ;
- risques pays (politico-géographiques) ;
- risque lié à la réglementation applicable aux industries alimentaires (traçabilité...).

Le Groupe, à travers la Société, a mis en place un système de management des risques afin de prévenir et réduire l'ensemble de ceux auxquels il est confronté.

Par ailleurs, le Groupe estime ne pas être soumis à un risque de taux d'intérêt significatif (très faible sensibilité à la variation de taux de l'endettement financier), ni à un quelconque risque de liquidité au regard de sa trésorerie nette.

Enfin, le risque de change auquel le Groupe est confronté est limité principalement aux ventes du groupe réalisées en USD. Ces ventes en USD représentent environ 13% du CA consolidé 2015.

II) EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

- Les 12.000 parts d'Eurogerm SA dans le centre de recherche et d'application CERELAB ont été cédées en février 2016 pour l'euro symbolique et sans impact sur les comptes,
- Fusion des entités Processus Alimentos Industria et Eurogerm Brésil dans le cadre d'une opération de restructuration interne.

III) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les matières premières, ingrédients et produits futurs sont identifiés et développés et/ou sélectionnés par une équipe de chercheurs et techniciens d'application de la Société.

Des collaborations scientifiques avec des universités ou centres de recherche sont entreprises afin d'élargir le champ d'expertise sur l'ensemble de la filière de l'agronomie à la boulangerie artisanale ou industrielle, en passant par la formation.

Dans le cadre de son activité de recherche et développement, la Société est un des partenaires clé du pôle de compétitivité VITAGORA, centré sur les axes Goût/Nutrition/Santé.

Le montant des frais de Recherche et Développement fait l'objet d'une comptabilisation en charges et représente au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 près de 1% du chiffre d'affaires.

IV) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

Nous entendons poursuivre l'orientation donnée à notre activité et nous envisageons une augmentation de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2016 par la croissance de l'activité des sociétés du groupe.

V) PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Non applicable.

VI) REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE

Pour répondre à l'obligation faite par la loi de mentionner l'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social, nous vous informons qu'au 31 décembre 2015, la répartition du capital et des droits de vote de la société était la suivante :

	Situation au 31 décembre 2015				Situation au 31 décembre 2014			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote
Société Mobago	2 685 621	5 371 242	62.52	65.83	2 685 621	5 371 242	62,52	65,83
Nisshin Seifun Group	634 580	1 269 160	14.77	15.56	634 580	1 269 160	14,77	15,56
CM-CIC Investissement	360 877	721 754	8.40	8.85	360 877	721 754	8,40	8,85
Autres (dont Public)	614 443	796 480	14.30	9.76	614 443	796 511	14,30	9,76
TOTAL	4 295 521	8 158 636	100,00	100,00	4 295 521	8 158 667	100,00	100,00

Nous devons vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours (article L. 225-209 du Code de commerce).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité (d'un coût négligeable) :

- achat de 26 281 actions au prix moyen de 15,25 €
- vente de 37 891 actions au prix moyen de 14,95 €

Au 31 décembre 2015, la société détenait 4 249 de ses propres actions (soit 0,10% du capital) pour une valeur brute de 73 K€.

Est joint en **Annexe A** un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence en cours de validité de la Société établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce.

VII) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les filiales et participations sont présentées aux paragraphes VIII et XIII.

• **Filiales françaises**

L'activité des avant-produits de pâtisserie/traiteur réalise une excellente année 2015, tandis que celle de conditionnement améliore nettement ses résultats. Le concept TARTIN'ART poursuit sa phase de développement sur la boutique de Dijon ; l'ouverture de la seconde boutique sur Paris a été réalisée sur août 2015.

• **Filiales étrangères**

Les évolutions des différentes zones d'activité internationales affichent globalement une progression sur l'année 2015 :

- En Afrique du Nord et de l'Ouest, l'activité des filiales est globalement en très léger recul, tandis que celle du sud de l'Afrique poursuit son développement.
- Outre la contribution de Problend Ingredients Inc. (Cf. faits marquants de l'exercice) au chiffre d'affaires consolidé 2015 (2,8 M€), l'activité des filiales présentes sur le continent américain conserve sa bonne dynamique en s'inscrivant en croissance malgré les effets défavorables du change en Amérique latine.
- La filiale espagnole a vu son niveau d'activité progresser suite notamment au développement de nouveaux produits.
- La filiale chinoise est liquidée.

L'activité et les résultats des filiales et participations sont résumés dans le tableau annexé (**Annexe C**).

Prises de participation ou de contrôle :

- Suite à la création en 2014 de Tartin'Art Holding (détenue à 100% par Eurogerm SA), qui détient 100% de Tartin'Art Paris, Eurogerm SA a apporté 100% de ses titres TARTIN'ART Dijon à la Holding.
- Prise de participation de Processus Alimentos Industria via la filiale Eurogerm Brésil.

VIII) SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce les sociétés suivantes :

	Pays d'origine	Pourcentage de contrôle
<u>- filiales étrangères de production et de commercialisation</u>		
EUROGERM SENEGAL	Sénégal	51 %
EUROGERM ANDINA	Pérou	70 %
EUROGERM MEXICO	Mexique	70 %
EUROGERM MAROC	Maroc	65 %
EUROGERM IBERIA	Espagne	100 %
EUROGERM BRESIL	Brésil	80 %
PROCESSUS Alimentos Industria	Brésil	80 %
EUROGERM USA	Etats-Unis	100 %
PROBLEND EUROGERM	Etats-Unis	70 %
EUROGERM ALGERIE	Algérie	50 %
EUROGERM SOUTH AFRICA	Afrique Sud	50 %
<u>- autres filiales</u>		
CREALIM SOLUTIONS SAVEUR	France	70 %
IDS SOLUTIONS CONDITIONNEMENT	France	51 %
TARTIN'ART HOLDING	France	100 %
TARTIN ART Dijon	France	100 %
TARTIN'ART Paris	France	100 %

IX) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2015.

Dans le cadre du plan d'épargne entreprise, cette participation est nulle. Il est cependant à noter que la proportion connue en nominatif du capital détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées s'élève à 0,83% au 31 décembre 2015, représentant 0,88% des droits de vote.

Les actionnaires ont été consultés sur l'augmentation de capital réservée aux salariés (article L.225-129-6 du Code de Commerce) en date du 11 juin 2014, étant précisé qu'une nouvelle consultation est prévue à l'assemblée générale du 14 juin 2016.

X) EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE EUROGERM SA

PRINCIPALES DONNES EN K€	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	Variation	
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	K€	%
CA	45 707	49 979	53 078	57 084	4 006	7,5%
AACE (sauf intérim)	-6 417	-6 863	-7 576	-7 465	111	-1,5%
CHARGES DE PERSONNEL (dont intérimaires et stagiaires)	-7 356	-7 854	-8 203	-8 813	-610	7,4%
DOT* AMORTISSEMENTS	-771	-898	-872	-883	-11	1,3%
Crédit bail immobilier (extension)	-408	-406	-406	-593	-187	46,1%
IMPOTS & TAXES	-957	-891	-896	-971	-75	8,4%
AUTRES PRODUITS (subventions, transferts de charges)	523	405	567	328	-239	-42,2%
Autres	-18	-129	-99	-64	35	-35,4%
Résultat exploitation	<u>3 635</u>	<u>3 931</u>	<u>3 409</u>	<u>3 421</u>	<u>12</u>	<u>0,4%</u>
Résultat financier	<u>159</u>	<u>-111</u>	<u>-252</u>	<u>832</u>	<u>1 084</u>	<u>N/A</u>
Résultat exceptionnel	<u>-228</u>	<u>200</u>	<u>24</u>	<u>-152</u>	<u>-176</u>	<u>N/A</u>
IS / PARTICIPATION	-1 244	-1 466	-1 341	-1 134	207	-15,4%
RESULTAT NET	<u>2 322</u>	<u>2 554</u>	<u>1 840</u>	<u>2 967</u>	<u>1 127</u>	<u>61,3%</u>

Au titre des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la société EUROGERM SA :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 57 083 642 euros contre 53 077 648 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 7.55% ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 57 414 053 euros contre 53 645 002 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 7.03% ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 53 992 835 euros contre 50 236 485 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +7.48% ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 3 421 217 euros contre 3 408 517 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +0.37% ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 5 753 072 euros contre 5 310 826 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le montant des charges sociales s'élève à 2 543 259 euros contre 2 361 405 euros au titre de l'exercice précédent;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 144 contre 135 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 421 304 euros contre 430 858 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de +832 486 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 4 253 703 euros contre 3 156 719 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -152 411 euros, de la participation des salariés au bénéfice de 302 225 euros et de l'impôt sur les bénéfices de 831 869 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 967 199 euros contre 1 839 545 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 61.3 %.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 45 638 671 euros contre 42 860 887 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +6.48 %.

Est joint en **Annexe B** au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.

XI) ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS SOCIAUX

Le résultat d'exploitation 2015 de la Société se caractérise par :

- L'évolution positive du chiffre d'affaires et de la marge dégagée, portés notamment par les ventes à l'Export ;
- La hausse des charges de personnel et de l'effectif, ainsi que des charges liées à la politique d'investissement dynamique.

Le résultat financier de l'année tient compte de dépréciations opérées sur les titres et créances de certaines filiales, mais pour des montants moins élevés qu'en 2014.

L'évolution de la situation de trésorerie a été la suivante au cours de l'exercice :

<i>Données en milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	3 090	4 785
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 306)	(3 620)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 661)	(1 976)
Flux nets globaux de trésorerie	123	(811)

La situation financière de notre Société est saine avec un niveau de capitaux propres élevé et un faible recours à l'endettement à long terme.

XII) PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

XIII) COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2015, le périmètre de consolidation du groupe Eurogerm comprenait les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Cérélab	Mise en équivalence	40,00%	40,00%	France	Longvic	504 932 914
Créalim Solutions Saveur	Intégration globale	70,00%	70,00%	France	St-Apollinaire	530 061 068
IDS Solutions Conditionnement	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	65,23 %	65,23 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm Ibéria	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Brasil	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Sao Paulo	
Eurogerm USA	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	USA	Andover (Massachusetts)	
Tartin'Art Dijon	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	753 814 581
Eurogerm South Africa	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Afrique du Sud	Durban	
Problend-Eurogerm	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	USA	Cary	
Tartin'Art Paris	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	807 785 555
Tartin'Art Holding	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Dijon	805 197 365
Processus Alimentos Industria	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Itupeva	

Les principales données en matière d'activité du groupe, de résultat consolidé et de situation financière sont analysées au paragraphe I.

Sociétés non consolidées

Par ailleurs, les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Moulin Taron SARL	10,00 %

Les principales données financières sont les suivantes (31/12/2015) :

Nom de la société	Capitaux Propres (avant résultat)	Résultat Net
Moulin neuf SARL	601 K€	81 K€
Minoterie Taron SARL	216 K€	12 K€

Nous vous demandons, conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du Code de Commerce, de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

XIV) AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 967 199 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 2 967 198,59 euros.

Report à nouveau créateur : 5 253,60 euros

Soit un bénéfice distribuable de 2 972 452.19 euros

AFFECTATION

– Aux autres réserves : 1 469 019,84 euros

– A titre de dividende : 1 503 432.35 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,35 euro.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 06 juillet 2016.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est mis en paiement après application à la source, sur son montant brut, des prélèvements sociaux au taux global de 15,5 % et, dans la plupart des cas, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 % prélevé à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu. Ce dernier prélèvement n'étant pas libératoire, le dividende brut est, après application de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif.

XV) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes	Autres revenus distribués
31/12/2014	1 288 656	0
31/12/2013	1 030 925	0
31/12/2012	859 104	0

Ces dividendes étaient éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

XVI) DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges une somme de 36 919 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 12 306 euros.

XVII) INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

XVII – 1) FOURNISSEURS

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société.

Au 31 décembre 2015, la décomposition par échéances de la balance fournisseurs de la Société EUROGERM SA était la suivante (en milliers d'euros) :

	31/12/2015	31/12/2014
Dettes échues	0	954
Échéances inférieures à 30 jours	167	90
Échéances de 30 jours à 44 jours	3 815	2 817
Échéances de 45 jours à 60 jours	1 892	2 199
Échéances à 60 jours	507	0
Total	6 381	6 060

XVII-2) CLIENTS

Au 31 décembre 2015, la décomposition par échéances de la balance clients de la Société EUROGERM SA était la suivante (en milliers d'euros) :

	31/12/2015
Créances échues	2 799
Échéances inférieures à 30 jours	4 320
Échéances de 30 jours à 44 jours	2 339
Échéances de 45 jours à 60 jours	2 198
Échéances à 60 jours	2 729
Total	14 385

XVIII) OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L2323-8 du Code du travail.

XIX) INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de l'exercice 2015.

- M. Jean-Philippe GIRARD :

Jean-Philippe GIRARD est actuellement Président Directeur Général de la Société. Il est également gérant d'ACG Participation.

Il est aussi :

- Gérant de la société civile immobilière Stegi et des sociétés à responsabilité limitée suivantes : Golf de Bourgogne, Caveo, Tartin'Art Dijon, Tartin'Art Holding, Tartin'Art Paris et JAM Holding ;

- Président d'Eurogerm Ibéria ;
- Président de la société SA Caliax ;
- Président de l'association Cercle Entrepreneurs et Territoires, de l'ANIA, du SIAL ;
- Administrateur dans les sociétés suivantes : DBHB, ARIA et SEDP ;
- Membre exécutif du MEDEF

▪ M. Benoît HUVET :

Monsieur Benoît HUVET occupe la direction générale (Directeur Général Délégué) et opérationnelle du Groupe.

Il est également :

- Gérant de la société civile immobilière Jullensiad et de l'EURL Vadriette ;
- Directeur Général de la société Créalim Solutions Saveur ;
- Administrateur dans les sociétés suivantes : Eurogerm Ibéria, Eurogerm Andina, Eurogerm USA et Eurogerm South Africa

▪ M. Philippe ALFROID (administrateur indépendant) :

La liste des sociétés pour lesquelles M. Philippe ALFROID exerce des mandats est la suivante :

- ESSILOR INTERNATIONAL
- ESSILOR OF AMERICA USA)
- FAIVELEY TRANSPORT (Président du Conseil de Surveillance)
- GEMALTO N.V (Pays-Bas)
- EUROGERM SA

▪ UNIGRAINS représentée par M. Jérôme GENEY :

La liste des sociétés pour lesquelles UNIGRAINS SA exerce des mandats est la suivante :

COOKIE CREATIONS
FIPAGEST
EUROGERM SA
BAG INVEST
BRETZEL BURGARD
SAFE DEVELOPMEN T

▪ OYC EU B.V. représentée par M. Mark BERMAN :

La liste des sociétés pour lesquelles OYC EU BV exerce des mandats est la suivante :

Oriental Yeast japan
Eurogerm SA

XX) PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock-options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions.

Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31 décembre 2015.

XXI) INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE (AMF, REGL. GENERAL ART. 223-22 et 223-26)

Néant

XXII) CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SITUATION DE LEURS MANDATS

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes.

Aucun des mandats de Commissaires aux Comptes n'est arrivé à expiration. Nous vous rappelons à cet égard que lesdits mandats arrivent à expiration :

- S'agissant du Cabinet ECA, Co-commissaire aux comptes Titulaire, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- S'agissant de Monsieur Eric Gaboriaud, Co-commissaire aux comptes Suppléant, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- S'agissant du Cabinet S.E.C.C, Co-commissaire aux comptes Titulaire, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- S'agissant de Monsieur Stéphane Bert, Co-commissaire aux comptes suppléant, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'annexe aux comptes consolidés comporte la synthèse des honoraires des commissaires aux comptes.

XXIII) SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs suivants, Jean-Philippe GIRARD, Benoît HUVET et OYC EU BV représentée par Mark BERMAN, ont été nommés lors de l'Assemblée Générale en date du 11 juin 2013 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle du 14 juin 2016. Nous vous proposons de renouveler à la prochaine Assemblée Générale le mandat de ces administrateurs.

Les administrateurs Philippe ALFROID et UNIGRAINS SA représentée par Jérôme GENEY ont été renouvelés ou nommés lors de l'Assemblée Générale en date du 11 juin 2015 pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à réunir en 2018 à effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce nous vous rappelons que nous sommes tenus de vous indiquer, dans le présent rapport de gestion, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévue à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Suivant décision du Conseil d'administration du 11 juin 2013, la Direction Générale est assurée par Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président du Conseil d'administration.

Monsieur Benoît HUVET, administrateur, assure les fonctions de Directeur Général Délégué.

A titre d'information, la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 a introduit un principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration des sociétés. Cette loi a également imposé que la proportion de membres de chaque sexe dans les conseils d'administration des sociétés d'une certaine taille soit d'au moins 40%, à compter du 1^{er} janvier 2017. Ainsi, l'article L. 225-18-1 du Code de commerce impose aux sociétés qui atteignent pendant trois exercices consécutifs deux des seuils suivants :

- un nombre moyen de salariés permanents égal à 500 (ramené à 250 salariés à compter du 1/01/2020),
- un montant net du chiffre d'affaires ou un total de bilan égal à 50 millions d'euros,

de respecter une proportion d'au moins 40 % de membres de chaque sexe dans les conseils à l'issue de la plus prochaine assemblée générale ayant à statuer sur des nominations. Le respect de cette proportion pourra ainsi trouver à s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2017, de telle sorte que les sociétés concernées seront tenues de respecter le quota de 40 % à l'issue de la plus prochaine assemblée ayant à statuer sur des nominations qui suivra le 1^{er} janvier 2017. Le cas échéant, la Société se conformera à ces dispositions.

XXIV) RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE SOUMISES AUX ACTIONNAIRES

- La 1^{ère} et la 2^{ème} résolution ont pour objet de soumettre à votre approbation les comptes d'EUROGERM au 31 décembre 2015 (sociaux et consolidés), ainsi que le quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.
- La 3^{ème} résolution a pour objet l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et la distribution d'un dividende de 0,35 € par action, en augmentation par rapport à celui versé au titre de l'exercice 2014.
- La 4^{ème} résolution a pour objet l'approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues en 2015. A cet égard, il est apporté les précisions suivantes :
 - 1) Nouvelles conventions conclues en 2015 et début 2016 et autorisées par le conseil d'administration, étant rappelé que seules ces conventions sont soumises au vote de l'assemblée :
 - Avenant au contrat de sous-location entre EUROGERM SA et CREALIM suite à l'extension des bâtiments et au changement de bureau ainsi qu'à une augmentation de la surface louée, à compter du 1^{er} juillet 2015,
 - Avenant au contrat de location entre EUROGERM SA et SARL ACG, suite au changement de bureaux d'ACG de Quetigny à Saint Apollinaire,
 - 2) Le rapport spécial des commissaires aux comptes contient également mention des conventions déjà approuvées antérieurement par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.
 - 3) Conventions intervenues, directement ou par personne interposée entre d'une part un membre du conseil d'administration, directeur général ou actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote, et d'autre part une filiale d'Eurogerm détenue directement ou indirectement à plus de la moitié du capital :
NEANT
- Dans le cadre de la 5^{ème} résolution, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil, pour une enveloppe globale annuelle de 10 000 euros.
- Aux termes de la 6^{ème} résolution, vous aurez également à vous prononcer sur le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Philippe GIRARD, et ce pour une durée de 3 ans.
- Aux termes de la 7^{ème} résolution, vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Benoît HUVET, et ce pour une durée de 3 ans.

- Aux termes de la 8^{ème} résolution, vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement du mandat d'administrateur de la société OYC EU BV, et ce pour une durée de 3 ans.
- Aux termes de la 9^{ème} résolution, vous aurez également à vous prononcer sur une autorisation à donner au Conseil destinée à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la société conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce ; afin notamment de permettre à notre Société d'améliorer la gestion financière de ses fonds propres, nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, d'autoriser votre Conseil d'administration, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social de la Société.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- d'assurer la couverture de plans d'actionnariat à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise (ou plan assimilé), du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa dix-septième résolution.

Les achats de ces actions pourraient être effectués, à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, et par tous moyens y compris par achat de blocs de titres ou de gré à gré. La part maximale du capital acquise sous forme de blocs de titres pourrait atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisés. La société se réserverait le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat ne pourrait pas excéder vingt-sept (27) euros par action, soit compte tenu du nombre d'actions composant le capital social à la date du 7 avril 2016, et sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société Eurogerm, un montant maximal d'achat de 11 597 904 euros.

Vous donneriez au Conseil d'Administration avec faculté de délégation, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet ;

- De passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, conformément à la réglementation boursière en vigueur ;
- D'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration donnerait aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle, les informations relatives aux achats, aux transferts ou aux cessions d'actions ainsi réalisées.

L'autorisation serait consentie pour une durée de dix-huit mois, et prendrait donc fin le 13 décembre 2017. Elle remplacerait l'autorisation précédemment accordée par l'Assemblée Générale du 11 juin 2015.

XXV) RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

Nous vous renvoyons au rapport du conseil d'administration présenté à l'assemblée générale extraordinaire, ledit rapport présentant les résolutions à caractère extraordinaire qui ont pour objet (i) de renouveler cette année une délégation facilitant la réalisation d'opérations financières éventuelles, ainsi (ii) qu'une modification de l'article 20 des statuts en vue de le mettre en harmonie avec les dispositions nouvelles des articles L.225-38 et L.225-39 du Code de Commerce relatives aux conventions réglementées.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le 7 avril 2016

M. Jean Philippe Girard
En qualité de Président du Conseil d'administration de la Société

**ANNEXE A - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE
EN COURS DE VALIDITE DE LA SOCIETE (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)**

	Durée de validité à compter du 11 juin 2014	Plafond autorisé en valeur nominale	Utilisation faite des délégations en cours d'exercice
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider soit (i) l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit au titre de créance, soit (ii) l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou prime.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou de titres financiers donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé.	26 mois	Jusqu'à 20% du capital social. Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire dans le cadre d'une émission, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital décidées dans le cadre des délégations de compétence susvisées.	26 mois	15% de l'émission initiale concernée*	
Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.	38 mois	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et des dirigeants de la Société ou de ses filiales.	38 mois	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	

Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société.	18 mois (à compter de l'AG du 11/06/2015)	Jusqu'à 10% des actions composant le capital social	
Autorisation donnée au conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions propres.	24 mois (à compter de l'AG du 11/06/2015)	Jusqu'à 10% des actions composant le capital social	

Note : les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de Commerce.

* Le montant du plafond autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé fixé à 25.000.000 euros.

ANNEXE B - TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Article R. 225-102 du Code de Commerce)

	31/12/2011 (9 mois)	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	429 552	429 552	429 552	429 552	429 552
Nombre d'actions émises	4 295 521	4 295 521	4 295 521	4 295 521	4 295 521
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	33 394 788	45 707 379	49 979 380	53 077 648	57 083 642
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 531 062	4 579 249	5 718 684	5 121 985	4 102 352
Impôts sur les bénéfices	895 659	1 022 241	1 209 720	1 057 460	831 869
Participation des salariés au titre de l'exercice	253 664	222 539	255 860	284 312	302 225
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 895 411	2 321 636	2 554 497	1 839 545	2 967 199
Résultat distribué	859 104	859 104	1 030 925	1 288 656	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,55	0,78	0,99	0,88	0,69
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,44	0,54	0,59	0,43	0,69
Dividende distribué à chaque action	0,20	0,20	0,24	0,30	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	130	130	129	135	144
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 490 542	4 710 153	5 005 418	5 310 826	5 753 072
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 653 018	2 222 577	2 414 056	2 517 126	2 712 292

ANNEXE C : TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (en Keuros)						
SIREN	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU (EN %)	CHIFFRES D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS DU DERNIER EXERCICE CLOS	OBSERVATIONS
1. FILIALES (+ DE 50%)						
	175	828	51%	3 899	180	Bilan 31.12.15
EUROGERM SENEGAL						
EUROGERM ANDINA	525	723	70%	1 980	7	Bilan 31.12.15
EUROGERM BRESIL	116	513	80%	4 797	1 040	Bilan 31.12.15
EUROGERM Mexique	11	799	70%	2 502	99	Bilan 31.12.15
EUROGERM Maroc	174	253	65%	1 144	31	Bilan 31.12.15
EUROGERM IBERIA	7	1 947	100%	12 330	509	Bilan 31.12.15
EUROGERM USA	276	(1 012)	100%	0	36	Bilan 31.12.15
CREALIM SOLUTIONS SAVEUR	300	1 072	70%	6 105	604	Bilan 31.12.15
IDS SOLUTIONS CONDITIONNEMENT	337	147	51%	2 336	196	Bilan 31.12.15
TARTIN'ART HOLDING	360	357	100%	0	(517)	Bilan 31.12.15
2. PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
EUROGERM ALGERIE	86	91	50%	0	0	Bilan 31.12.15
MOULIN NEUF	70	601	13,79%	1 885	81	Bilan 31.12.15
CERELAB	300	296	40%	133	(356)	Bilan 31.03.15
MOULIN TARON	10	216	10%	789	12	Bilan 31.12.15
EUROGERM AFRIQUE DU SUD	312	376	50%	890	15	Bilan 31.12.15



**Rapport spécial des Commissaires
aux Comptes sur les conventions
réglementées**

SA EUROGERM

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

**S.E.C.C
4 Place de la Libération
21000 DIJON**

**EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
37 Rue Elsa Triolet – Parc Valmy
21000 DIJON**

SA EUROGERM
Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON 349 927 012
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

1) Contrat de bail

• Entité cocontractante : SARL ACG

Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et Gérant de la SARL ACG.

Nature, objet et modalités de la convention :

Votre Société donne en location à la SARL ACG des locaux nécessaires à son exploitation d'une superficie de 96m² situés à QUETIGNY (21), 5 rue des Artisans pour un montant mensuel initial de 800 euros hors taxes. Le loyer fait l'objet d'une révision annuelle en fonction de l'indice de l'INSEE du coût de la construction. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 2 octobre 2012. Les loyers et charges locatives afférentes se sont élevés à 6.127 euros hors taxes et 4.428 euros hors taxes au titre du 1^{er} semestre 2015.

Suite au départ de la SARL ACG des locaux de QUETIGNY et à l'arrivée dans les bureaux de SAINT APOLLINAIRE (21), un nouveau bail a été conclu en juin 2015. A compter du 1^{er} juillet 2015, le loyer a été fixé mensuellement à 189 euros hors taxes, pour une surface de 21 m² (hors charges locatives). Le Conseil d'Administration de votre Société a préalablement autorisé cette convention dans sa séance du 7 avril 2015.

Les loyers et charges afférentes se sont élevés à 1.134 euros hors taxes et 120 euros hors taxes au titre du 2^{ème} semestre 2015.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la Société :

Le Conseil d'Administration a considéré comme étant dans l'intérêt de la Société de localiser le bureau administratif du salarié de la SARL ACG dans les mêmes locaux que le bureau permanent de son Président Directeur Général.

2) Contrat de sous-location

• Entité cocontractante : SAS CREALIM SOLUTIONS SAVEUR

Personnes concernées : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et Président de la Société CREALIM SOLUTIONS SAVEUR et Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué d'EUROGERM et Directeur Général de la Société CREALIM SOLUTIONS SAVEUR.

Nature, objet et modalités de la convention :

Conformément au contrat de sous location de juillet 2009, votre Société donne en location à la SAS CREALIM SOLUTIONS SAVEUR des locaux nécessaires à son exploitation d'une superficie de 75m² sis à SAINT APOLLINAIRE (21).

La surface occupée ayant augmenté (20m²), un avenant a été signé. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 8 octobre 2014. Du fait de l'augmentation la superficie louée, le loyer a été arrêté à la somme de 2.551,50 euros hors taxes par trimestre.

Un second avenant a été conclu le 1^{er} juillet 2015, afin de prendre en compte le changement de bureaux au sein des locaux de SAINT APOLLINAIRE (faisant suite à l'extension et à la réallocation des bureaux). Le Conseil d'Administration de votre Société a préalablement autorisé cette convention dans sa séance du 11 juin 2015. Du fait de cette réallocation, le loyer a été arrêté à la somme de 2.835,15 euros hors taxes par trimestre à compter du 1^{er} juillet 2015.

Les loyers ainsi cumulés se sont élevés à 10.771 euros hors taxes au titre de l'exercice 2015.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la Société :

Le Conseil d'Administration a considéré comme étant dans l'intérêt de la Société de localiser les bureaux de sa filiale SAS CREALIM SOLUTIONS SAVEUR dans les mêmes locaux que le site de production.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Contrat de mandataire social

Personne concernée : Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué d'EUROGERM.

Nature, objet et modalités de la convention :

Votre Société a conclu le 8 juillet 2009 un avenant au contrat de mandataire social avec Monsieur Benoît HUVET en qualité de Directeur Général Délégué.

Les principales caractéristiques de cet avenant sont les suivantes :

- *La rémunération fixe annuelle brute passe à 120.000 euros, payable en 12 mensualités égales. Les autres caractéristiques du contrat demeurent inchangées :*
 - *En cas de rupture du mandat social à l'initiative du Directeur Général Délégué et en contrepartie de l'engagement de non-concurrence pendant une durée de 36 mois, il percevra une indemnité correspondant à 18 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçue dans la Société EUROGERM.*

- *En cas de révocation de ses fonctions de Directeur Général Délégué, il percevra une indemnité forfaitaire correspondant à 30 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçues dans la Société EUROGERM.*
- *À cette partie fixe s'ajoute une partie variable d'un montant brut égal à 5 % du résultat courant des entreprises intégrées avant impôt sur les sociétés du groupe EUROGERM.*

La rémunération brute globale versée à Monsieur Benoît HUVET au titre de l'exercice s'est élevée à la somme de 474.089 euros.

2) Contrat de location

- **Entité cocontractante : SCI GIMY**

Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et Gérant de la SCI GIMY.

Nature, objet et modalités de la convention :

Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} avril 2005, votre Société prend en location auprès de la SCI GIMY des bureaux commerciaux d'une superficie de 80m² sis à PARIS (75016).

Le bail étant arrivé à son terme, il a été renouvelé début 2015 dans les mêmes conditions que précédemment. Le Conseil d'Administration de votre Société a préalablement autorisé cette convention dans sa séance du 11 février 2015.

Les loyers se sont élevés à 67.720 euros hors taxes au titre de l'exercice, auxquels s'ajoute un montant de charges de 1.953 euros. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 1.335 euros.

Le dépôt de garantie a été réajusté à la somme de 11.370 euros.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la Société :

Le Conseil d'Administration a considéré comme étant dans l'intérêt de la Société de disposer de locaux à usage exclusif de bureaux sur PARIS, permettant la réception, notamment de prospects et clients, ainsi que la réunion de salariés et dirigeants.

- **Entité cocontractante : SCI JULLENSIAD**

Personne concernée : Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué d'EUROGERM et Gérant de la SCI JULLENSIAD.

a) Location de bureaux commerciaux à RAMBOUILLET

Nature, objet et modalités de la convention :

Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} octobre 2005, votre Société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD des bureaux commerciaux, d'une superficie de 79m² sis à RAMBOUILLET.

Le bail étant arrivé à son terme, il a été renouvelé début 2015 dans les mêmes conditions que précédemment. Le Conseil d'Administration de votre Société a préalablement autorisé cette convention dans sa séance du 11 février 2015.

Les loyers se sont élevés à 17.148 euros hors taxes au titre de l'exercice auxquels s'ajoute un montant de charges de 1.440 euros. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 443 euros.

Le dépôt de garantie a été réajusté à la somme de 1.429 euros.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la Société :

Le Conseil d'Administration a considéré comme étant dans l'intérêt de la Société de disposer de locaux à usage exclusif de bureaux à RAMBOUILLET, permettant la réception, notamment de prospects et clients, ainsi que la permanence d'un bureau administratif pour la direction générale.

b) Location d'un appartement à usage d'habitation à DIJON

Nature, objet et modalités de la convention :

Conformément au contrat de location (renouvelable par tacite reconduction et par période de 3 ans) prenant effet en date du 16 mai 2005, votre Société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD un appartement à usage d'habitation d'une superficie de 29m² sis à DIJON.

Les loyers se sont élevés à 7.272 euros au titre de l'exercice, auxquels s'ajoute un montant de charges de 720 euros.

Un dépôt de garantie de 500 euros a été versé par votre Société.

3) Contrat de prestations de conseils et assistance

- Entité cocontractante : SARL ACG

Personne concernée : Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président Directeur Général d'EUROGERM et gérant de la SARL ACG.

Nature, objet et modalités de la convention :

La SARL ACG facture à votre Société des prestations de conseils et assistance en matière de définition de la stratégie, de la politique commerciale et marketing.

Conformément au contrat de prestations de conseils applicable à compter du 2 février 2007, ces prestations sont rémunérées moyennant une redevance mensuelle égale à 1,2 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par votre Société.

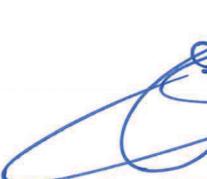
Les prestations facturées à votre Société au titre de l'exercice, par la Société ACG, se sont élevées à la somme de 683.562 euros hors taxes.

Fait à Dijon, le 25 avril 2016
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C.
S.E.C.C.
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE
ET AUDIT
Commissaire aux Comptes


Jérôme BURRIER


Arnaud CHANTERANNE